

En 2021, la commune de Saint Martin d'Uriage a lancé son Plan biodiversité destiné à faire le bilan de la situation actuelle et proposer des actions afin de protéger et valoriser ses richesses pour les dix années à venir.

Ce projet a été retenu par l'Office Français de la Biodiversité, dans le cadre de l'appel à projet d'Atlas de la Biodiversité Communale. Il est cofinancé par Espace Belledonne (Leader), la Région et le Département. Le cabinet Ecosphère et la Ligue de Protection des Oiseaux participent également à ce travail.

Ce document présente les premiers éléments du diagnostic et la démarche à laquelle vous êtes invités à participer.



La biodiversité

Elle se définit par :

- ✓ la **diversité des espèces** (plus de 14 000 en Isère⁽³⁾) et les **relations des espèces entre elles** (par exemple, entre les 1000 espèces d'abeilles sauvages⁽⁵⁾ et les fleurs pour la pollinisation)
- ✓ la **diversité des écosystèmes** (forêts, prairies, étang... avec plus de 700 habitats naturels en Isère⁽⁴⁾) pour s'alimenter, se reposer, se reproduire et se déplacer grâce aux trames vertes et bleues⁽⁶⁾
- ✓ la **diversité génétique** (différences entre chaque individu)

Cette biodiversité nous est aussi indispensable pour les services rendus⁽⁷⁾ :

- ✓ **d'approvisionnement** fondés sur les ressources naturelles (pollinisation, alimentation, matériaux, énergie...)
- ✓ **de régulation** (du climat, de la qualité de l'air et de l'eau...)
- ✓ **pour notre bien-être** (récréation, éducation, paysage, spiritualité)

La biodiversité,
notre assurance vie !

Une nature en mouvement

Les vallons, les coteaux et les montagnes, lieux sauvages fréquentés par quelques humains au temps des Allobroges, ont vu leur quiétude peu à peu bouleversée durant le Moyen-Âge. Ce fut le temps des défrichements, époque au cours de laquelle les forêts furent surexploitées et transformées en champs et en prairies jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Une dynamique inverse a ensuite été favorisée par deux phénomènes : le reboisement actif opéré par "Les Eaux et Forêts" ainsi que l'exode rural qui s'est traduit par l'abandon des parcelles agricoles les moins intéressantes. Plus récemment, le dynamisme démographique de Saint Martin d'Uriage modifie encore les paysages et les usages, avec un impact sur les écosystèmes⁽¹⁾, comme le montre ces photographies prise en 1900 puis en 2000⁽²⁾.

La biodiversité observée aujourd'hui à Saint Martin d'Uriage est à la croisée d'éléments naturels (géologie, climat) et de "l'action" de l'Homme.

La biodiversité de demain dépendra aussi de ce que fera la communauté des Saint Martinois.

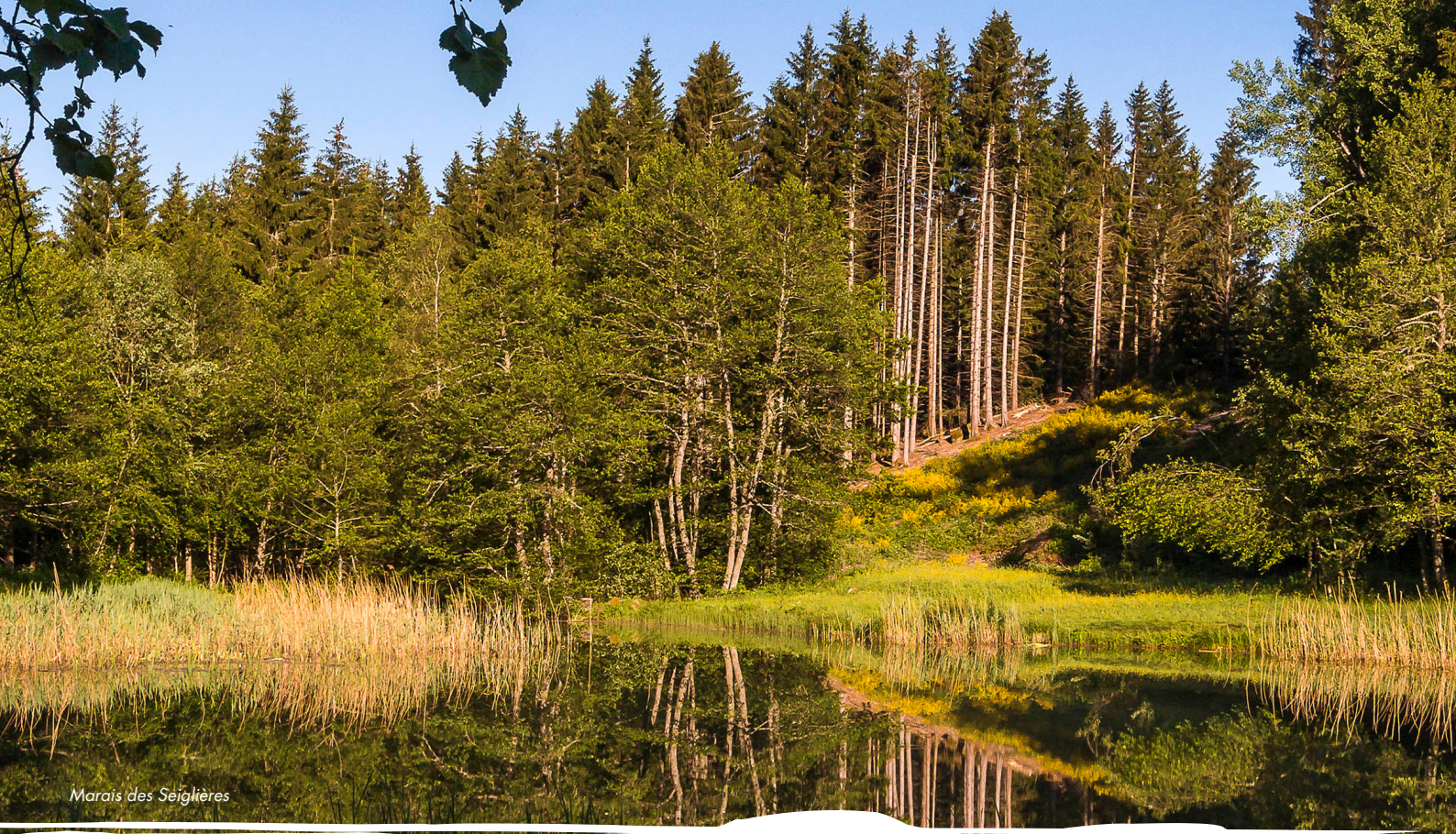
Photographies noir et blanc avec boisements colorisés



Photographie prise en 1900



Photographie prise en 2000



Marais des Seiglières

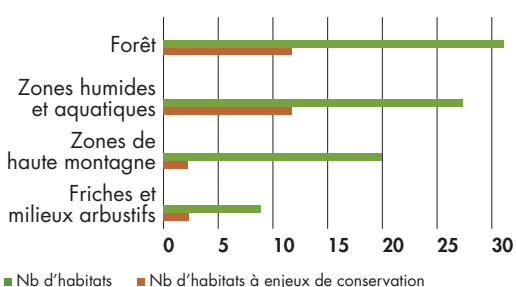
Des vallons jusqu'à la montagne, une biodiversité peu ordinaire

À Saint Martin d'Uriage, si de nombreuses espèces communes se trouvent dans nos jardins (du Rouge-gorge au Renard) ou dans la montagne (du Chamois au Grand corbeau)⁽⁸⁾, on a répertorié aussi des espèces exceptionnelles telles que les orchidées sur les coteaux secs de la Ronzière⁽⁹⁾ et certaines espèces rares et menacées de disparition comme l'Ancolie des alpes ou la Fougère des marais. Pour la faune, signalons la Leste dryade, libellule "considérée en danger" au niveau régional, vivant au marais des Seiglières, inventoriée lors des études menées sur l'Espace naturel sensible⁽¹⁰⁾ ou de la discrète et rare Gélinothe des Bois, qui vit dans notre forêt communale.

Au-delà du nombre d'espèces, la présence de **plus de 128 habitats naturels différents (éboulis, forêt, marais, prairies...) est un indicateur d'une grande biodiversité.**

Plus d'une trentaine d'entre eux est à enjeu fort de conservation.

Ces 76 espèces doivent faire l'objet d'une attention particulière.



Cette diversité d'habitats s'explique par plusieurs facteurs

🌿 **Les usages** (élevage, cultures) maintiennent des habitats "ouverts" (clairières) à l'inverse des espaces forestiers ; les zones urbanisées créent également des conditions de vie particulières (pour le Rouge-queue noir, les Hirondelles de fenêtre, les chauves-souris comme la Pipistrelle commune ou des araignées comme le Pholcus, qui vit suspendu au plafond de nos maisons)⁽¹²⁾.

🌿 **La préservation de corridors** sur la commune (trames vertes et bleues) assure la continuité de l'habitat⁽¹³⁾.

🌿 L'intérêt patrimonial d'une forêt dépend de **la diversité de ses arbres** mais aussi de son ancienneté. Une plantation d'épicéas n'abrite pas une aussi grande diversité d'insectes qu'une forêt ancienne comme celle des Ramettes, inventoriée dans l'étude menée sur les vieilles forêts du Sud Belledonne⁽¹⁴⁾.

🌿 **Les clairières** ont aussi leur importance : la Gélinothe des bois (photo) a besoin de secteurs ouverts, composés d'arbustes comme les noisetiers. La gestion sylvicole a contribué au maintien de cette espèce rare et discrète dans notre forêt communale, qui a été étudiée par la Fédération départementale des chasseurs⁽¹⁵⁾.

Notre commune comporte également des **arbres remarquables**. Un inventaire a été mené dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme⁽¹⁾. Certains arbres ont plus de 400 ans comme **le tilleul Sully** de la chapelle de St Nizier, **le châtaignier du Buisson** (âge estimé à 350 ans) ou **l'épicéa du Chourey** qui bat tous les records de hauteur et d'ancienneté dans sa catégorie, avec plus de 250 ans. Ces témoins nous rappellent que la majorité des arbres qui nous entourent sont jeunes !⁽¹⁶⁾

Améliorer notre connaissance

Un important travail de collecte de différentes bases de données est en cours et a permis de recenser plus de **1775 espèces** suite à plus de **12000 observations** réalisées par **145 observateurs**^[17].

Ces chiffres donnent un ordre d'idée de l'importante diversité des espèces de notre commune, **sauf pour le monde des insectes, encore méconnu** et pour certains secteurs de notre commune peu prospectés, comme notre forêt communale. Les champignons ont eux, fait l'objet d'une étude.

Nous aurons donc besoin d'améliorer notre connaissance dans les années à venir, mais surtout de connaître l'état de conservation des habitats naturels, en particulier des zones humides^[18] et des coteaux secs, parmi les milieux les plus riches en espèces, mais aussi les plus fragiles et menacés.

Par exemple, on connaît les espèces d'amphibiens au nombre de 5 : Salamandre, Triton alpestre, Triton palmé, Crapaud commun et Grenouilles rousse, mais pas encore leurs populations pour savoir si elles se portent bien. En mars 2022, on a estimé à plus d'un millier d'amphibiens qui viennent se reproduire aux Seiglières, alors qu'ils ont presque tous disparu à Freydières et à Revel au cours des 10 dernières années.



Gélinoth des bois



Épicéa du Chourey



Pigamon à feuille d'ancolie



Leste dryade



Zygène



Nichoir sur la façade de la mairie

Prendre soin de la nature

Le diagnostic révèle que **25%** des habitats naturels de notre commune représente un fort taux de conservation, en particulier ceux situés dans les zones humides et la forêt. **76 espèces** doivent faire l'objet d'une attention particulière en particulier des espèces de chauve-souris, de libellules et oiseaux forestiers.

Le Plan de biodiversité identifie des actions tant pour la biodiversité ordinaire que rare afin de laisser de la place pour que la vie sauvage se maintienne, se nourrisse, se reproduise, se déplace et trouve des zones de quiétude sur notre commune, en particulier les propriétés communales (parcs, routes, forêts, marais, prairies...).

Saint Martin d'Uriage, un territoire engagé pour la nature

Ce Plan biodiversité s'inscrit dans la continuité des nombreuses initiatives prises par la commune depuis des années. Plusieurs actions ont d'ores et déjà été engagées par ses services : la création de l'Espace Naturel Sensible des Seiglières et Marais chaud, la réduction de l'éclairage nocturne, l'arrêt des pesticides dans les espaces verts communaux, la réduction du nombre de fauches en bord de route avec une hauteur de coupe plus haute. Ces exemples ont des effets très concrets sur la réduction de la mortalité de la faune, insectes comme petits mammifères et reptiles. Ces différentes actions méritent d'être mieux connues, développées, suivies, évaluées et partagées dans des documents, mais aussi auprès des scolaires, des sportifs, des touristes...

L'ambition du Plan biodiversité de Saint Martin d'Uriage est de doter la commune et l'ensemble de ses acteurs d'un outil de pilotage et de gestion utile pour mettre en œuvre et suivre des actions concrètes en faveur de la biodiversité pour les dix années à venir. **Chacun peut agir dans son jardin, mais aussi au niveau de son hameau pour laisser toute sa place à la nature.**

LES ZONES REMARQUABLES ET DE PROTECTION à Saint Martin d'Uriage

- ✓ 8 zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique.
- ✓ 1 site Natura 2000 en partie sur notre commune, côté de l'Oursière
- ✓ 1 Espace Naturel Sensible aux Seiglières et au Marais chaud
- ✓ 1 arrêté de protection de biotope pour la Tourbière des Seiglières
- ✓ 1 réserve de chasse au-dessus du virage de la Gaffe
- ✓ Des îlots de senescence et de vieillissement
- ✓ Des trames vertes et bleues (corridors) préservés grâce au Plan Local d'Urbanisme



Panneau d'information au marais des Seiglières



Panneau d'orientation des Seiglières

Plus de renseignement :
biodiversite@mairie-saintmartinduriage.fr

04 76 59 77 10

saint-martin
d'URIAGE



Par des gestes simples dans nos jardins, nous pouvons aider au maintien de la biodiversité : laisser par exemple une bande enherbée non fauchée (plantes en fleurs pour les papillons), poser des nichoirs, conserver des tas de bois pour les hérissons, planter des espèces locales pour les haies, éviter les plantes exotiques...

La libre circulation des espèces animales est un véritable défi dans les secteurs résidentiels de la commune où les routes constituent des zones dangereuses et les barrières ou clôtures sont parfois infranchissables pour la petite faune.



Avec le soutien financier
de l'OFB dans le cadre
de France Relance



⁽¹⁾ Evolution du paysage page 44 du rapport de présentation du PLU : <http://mairie.saintmartinduriage.fr/revision-n1-du-plu-et-du-zonage-dassainissement>

⁽²⁾ Extrait avec l'autorisation de Patrick Blanc, auteur de Grenoble, un siècle de photographies aux éditions Didier Richard

⁽³⁾ <https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/38/tab/especes>

⁽⁴⁾ Carte des végétations de l'Isère : <http://www.cbn-alpin-biblio.fr>

⁽⁵⁾ www.arthropologia.org/expertise/pollinisateurs/etudes-pollinisateurs/les-abeilles

⁽⁶⁾ <https://carto.fauneauvergnerhonealpes.org/commune/38422>

⁽⁷⁾ <https://www.researchgate.net/figure/Exemples-de-services-ecosystemiques-dapprovisionnement-de-regulation-et-culturels>

⁽⁸⁾ <http://mairie.saintmartinduriage.fr/revision-n1-du-plu-et-du-zonage-dassainissement/>

⁽⁹⁾ Dossier de prise en considération des coteaux secs de Belledonne : www.cen-isere.org

⁽¹⁰⁾ <http://mairie.saintmartinduriage.fr/lespace-naturel-sensible-des-seiglieres/>

⁽¹¹⁾ http://www.geol-alp.com/belledonne/_lieux_Belld_Tailf_Uriage.html

⁽¹²⁾ www.biodiversiteetbati.fr

⁽¹³⁾ <http://www.trameverteetbleue.fr/documentation/references-bibliographiques>

⁽¹⁴⁾ refora.online.fr

⁽¹⁵⁾ <https://www.chasse38.com/gestion-et-protection/nos-actions/conservation>

⁽¹⁶⁾ lestetardsarboricoles.fr

⁽¹⁷⁾ <https://atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/commune/38422>

⁽¹⁸⁾ cen-isere.org/ZH38-inventaire

⁽¹⁹⁾ <https://www.ecologie.gouv.fr/biodiversite-presentation-et-informations-cles>